Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française

Band: 2 (1902-1903)

Heft: 24

Artikel: Art et démocratie : (la musique aux Humbles)

Autor: D'Udine, Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1029879

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

2^{me} Année - Nº 24 - 15 Octobre 1902



La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

le 1er & le 15 de chaque Mois

Abonnement d'un An: Suisse 6 francs, Étranger 7 francs

Rédacteurs en Chef:
E. JAQUES-DALCROZE H. MARTEAU
Cité, 20 - Genève - Rue de l'Observatoire, 16

Éditeurs-Administrateurs : DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

ART ET DÉMOCRATIE

(La musique aux Humbles.)

C'est avec le plus vif enthousiasme, j'en suis sûr, que tous les musiciens applaudiront à la campagne entreprise par M. Henri Marteau pour favoriser la diffusion du goût et de l'éducation artistiques dans les milieux populaires. L'idée est d'un artiste, — ce qui, de la part de l'éminent violoniste, n'est pas pour nous surprendre, — elle est d'un homme de cœur aussi, ce qui est encore mieux!

Pour mon compte rien ne me charmerait plus que de voir les musiciens faire de grands, de longs, de consciencieux et d'ardents efforts dans ce but. A vrai dire, je ne partage pas tout à fait l'opinion de M. Marteau en ce qui concerne la nécessité, pour l'homme, de gagner le pain quotidien. Les labeurs destinés à nous assurer la vie « matérielle », loin de me sembler une anomalie, me paraissent au contraire un élément moralisateur indispensable, une sorte de pondérateur psychique, qui, nous astreignant aux besognes régulières et quasi machinales, nous oblige heureusement au repos mental et ne peut qu'élever notre caractère. Verlaine a dit, dans un distique admirable:

La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles, Est une œuvre de choix, qui veut beaucoup [d'amour. Il serait bon que chaque homme ait sa part de vie humble. La vie humble est un crible qui entraverait l'écoulement de trop d'élucubrations médiocres, produits de l'oisiveté prétentieuse. Les nécessités de la vie humble ne laissent au producteur l'envie de parler que quand il a réellement quelque chose à dire. Et je crois qu'à de rares exceptions près, — exceptions qui s'opéreront toujours d'elles-mêmes sous l'influence du génie, — l'artiste gagnerait à ne pas faire un métier de son art, à vivre d'un autre travail.

Mais, en revanche, une fois la nourriture des siens gagnée par le bon travail, (et comment donc a-t-on pu imaginer que le travail est une punition pour l'homme!) tout individu, quelle que soit sa condition sociale, a non seulement le droit, mais encore le devoir de cultiver son intelligence. Et si je méprise le dilettantisme conventionnel et encombrant des oisifs, je ne déplore pas moins la nullité intellectuelle de l'ouvrier ou du bourgeois qui, l'heure du gagne-pain finie, ne songe qu'à fréquenter l'assommoir ou qu'à chausser les pantoufles de tapisserie où se carrent les pieds du mufle en mal de bonnes pipes. Assez peu me chaut, pour ce dernier, ce qu'il adviendra de son âme repue, médiocre et vaniteuse. Elle n'est, par définition, susceptible d'aucun progrès, et recommence d'ailleurs éternellement à amasser sur soi les orages qui nous vengent périodiquement de sa bassesse et de son arrogance. L'âme du petit travailleur, au contraire, mérite tous nos soins; c'est elle qu'il s'agit d'embellir et puisque, dans son ignorance, elle court à tâtons vers des joies légitimes, c'est à nous de lui verser la poésie dont nous connaissons les sources.

S'il ne fallait, pour cela, que notre bonne volonté, à nous qui aimons l'Art avec autant de sincérité que d'ardeur, ce serait bientôt chose faite, et des Pactole de beauté couleraient sans faute dans les campagnes, les banlieues et les faubourgs. Malheureusement nous nous butons tout de suite à la grosse difficulté de la vie moderne : c'est l'argent qui nous manque!

Je prends l'exemple des Sociétés philharmoniques; j'entends par là tous les orchestres symphoniques d'amateurs, qui constituent, en somme, le meilleur véhicule d'instruction musicale pour le grand public: car demander aux directeurs de théâtres ou d'orchestres professionnels de la bonne musique à bon marché, c'est exiger le merle blanc : tous vous répondront: « impossible, cher Monsieur!» et ce qu'il y a de pis c'est que peut-être ils disent vrai. Prenons donc l'exemple des Sociétés philharmoniques... Dans les petites villes de province il suffit, pour en faire marcher une, de la bonne volonté de quelque amateur tant soit peu capable et bon musicien. On demande aux notables de l'endroit une cotisation de dix ou quinze francs par an, moyennant quoi, eux, leurs dames, leurs jeunes gens et leurs petites demoiselles auront droit à trois ou quatre concerts dans la saison. L'on réunit vingt-cinq ou trente amateurs de bonne volonté, et les efforts de ces instrumentistes se trouvant encouragés par les mains gantées, tout va bien! Pour corser chaque concert, (ceci est essentiel,) on fait venir de Paris ou de la grande ville prochaine un ou deux professionnels de talent, et, comme les distractions manquent dans la localité, la Philharmonique prospère tant que ne faiblit point le zèle de son chef. A vrai dire le peuple n'en profite guère, parce que quinze francs par an c'est encore trop cher; mais l'impossibilité de faire participer les prolétaires à ces agapes d'art n'est pas radicale; il suffirait pour y arriver d'un peu de bon cœur chez les membres payants et d'une salle plus vaste.

En revanche, dans les grandes villes, les joies symphoniques demeurent à peu près interdites aux petits travailleurs. L'entrée des Concerts est toujours trop onéreuse pour les pauvres bourses. (En France, Angers constitue, si je ne me trompe, une honorable exception à cet état de choses. Pour dix sous, m'a-t-on dit, on peut v entendre une Symphonie de Beethoven, ou un poème de d'Indy.) Dans les grands centres, ce qu'il faudrait, aussi bien qu'à la sous-préfecture, c'est la communion dans le Beau entre petits commerçants, petits employés et prolétaires. La chose, hélas! est à peu près irréalisable aujourd'hui, parce que là où les distractions sont trop nombreuses, le recrutement des membres honoraires payants devient un mythe. Comment dès lors faire face aux exigences draconiennes des éditeurs de musique? (Voilà encore des parasites que je ne porte pas dans mon cœur!) Comment subvenir aux frais de location, d'éclairage et de balayage d'une salle? Tout cela se paie. Comment engager pour les soirs de concerts quelques artistes réputés? Et pourtant ce serait le réel moven d'éduquer le peuple. Le morceau, où l'on sait que c'est Jules qui joue de la clarinette, et Adolphe qui fait le solo de violoncelle, s'écoute plus volontiers que le morceau joué par un orchestre impersonnel, et dans le petit logement les noms de Mozart et de Saint-Saëns deviennent familiers quand, vers la fin du souper, le mari ou le garçon pressent la ménagère, en racontant qu'ils vont répéter l'Ouverture des Noces ou la Danse Macabre.

Ce qu'il faudrait donc ce sont des *mécènes*. On ne leur demande que leur argent. S'ils aiment l'art, comme ils le prétendent quand ils trônent dans leurs loges ou s'agitent aux fauteuils d'orchestre, qu'ils subventionnent largement ces sociétés symphoniques, mais largement, là, sans lésiner! C'est par elles, par elles avant tout que se répandra le goût musical; c'est par elles que la musique *entrera dans la vie* du peuple.

Il v aurait bien aussi l'éducation artistique des masses par les musiques militaires. Mais leur abord demeure le plus souvent inaccessible aux pauvres gens, l'Etat et les municipalités tolérant de facon coupable la location des chaises dans leur entourage immédiat. Or un peu plus loin du cercle sonore on n'entend absolument rien, car, par une singulière contradiction avec l'appareil terrible qui les entoure, nos bons soldats, sous la direction de leurs chefs flanqués de sabres, jouent d'ordinaire avec une mollesse, une nonchalance, une timidité de petites pensionnaires. De grâce, Messieurs les Prétoriens, soufflez un peu plus fort dans vos trombones!

Cependant l'efficacité de certaines musiques militaires sur le goût des foules nous fournit un enseignement précieux; elle nous montre l'opportunité pour quiconque prétend éduquer le public de ne pas violenter trop brusquement ses habitudes. Ah! combien j'en connais de jeunes gens musiciens, plus esthètes que philosophes, qui, chargés de préparer des programmes pour le peuple, lui serviraient à la file et exclusivement du Bach, du Beethoven et du Wagner!

Je puis citer l'exemple d'une ville naturellement peu tournée vers les arts, où la prudence et la discrétion des chefs d'une harmonie militaire, et l'absence de chaises autour du kiosque à musi-

que, - j'y insiste, car c'est très important, - ont permis à l'éducation musicale des promeneurs de s'accomplir progressivement. Je veux parler de Brest, où l'excellente harmonie des Equipages de la Flotte, que dirigent de parfaits musiciens, a fini par amener le populo à l'amour des grands maîtres. Mais ce ne fut que graduellement, en laissant encore de temps à autre aux programmes, chaque jour plus sérieux, la traditionnelle fantaisie sur le Trouvère, ou la somptueuse sélection de Robert-le-Diable. Si l'on eût sevré les bons brestois tout d'un coup de ce vieux nanan mélodramatique, ils se seraient fâchés, et je le conçois sans peine, tandis que les voici venus insensiblement à goûter les compositeurs les plus modernes, et à s'esbaudir passionnément quand M. Farigoul leur sert, avec une maëstria d'ailleurs incontestable, Phaëton, le Ballet d'Hulda, un fragment de symphonie classique ou la Chevauchée des Walkyries.

Quant aux Universités populaires, qui rendent à Paris de si grands services, ne leur jetons pas la pierre. Pour encore, j'en conviens, elles s'occupent relativement peu de musique, et vont au plus pressé qui est de rendre leur autonomie à des intelligences frustes, en les dégageant de tout dogme par une éducation scientifique. Je ne doute pas que plus tard, quand elles auront émancipé les esprits, elles ne s'attachent à les orner artistiquement.

Déjà, du reste, elles tâchent à leur inculquer le sentiment du Beau. Mon excellent ami et collaborateur au Courvier-Musical, Victor Debay a chanté du Schumann, comme il sait le faire, à l'Université populaire de Grenelle, près des tables de zinc où M. Anatole France fraternise avec les jeunes apprentis, et j'ai entendu de fort bonne musique aux séances populaires de la Goutte-d'Or, si habilement dirigées par M. Gaston Laurent. C'est même là qu'un certain

soir, après une admirable lecture de Roméo et Juliette, sans décor, sans costume, dans un grand hall sombre et, froid, devant un merveilleux public de pauvres diables tout frémissant au souffle shakespearien, c'est là que, pour la première fois, je connus les délicieuses Enfantines de notre cher Dalcroze, qu'une demoiselle fort bien disante me pria de lui accompagner.

Mais si j'espère qu'un jour ou l'autre les favorisés de la fortune se décideront à aider sérieusement de leurs bourses les efforts musicaux des humbles et si j'augure bien des résultats du socialisme intelligent et érudit, j'ai foi surtout dans l'avenir du peuple et de l'humanité. D'eux-mêmes ils viendront au beau, comme ils viennent au vrai, parce qu'avec l'appétit de la lumière nous portons tous en nous un appétit de chaleur; il faut à nos cœurs un aliment comme à nos cerveaux et l'Art seul peut donner à la masse laborieuse et triomphante cet épanouissement consolateur dont elle a besoin.

En attendant que cette heure se réalise, il est un devoir individuel pour chacun de nous, c'est de porter partout où nous passons un prosélytisme fougueux et implacable, c'est de civiliser tout ce qui nous entoure, l'ouvrier dont nous aimons la bonne volonté impuissante et le bourgeois lui-même, en dépit de nos répugnances. Tenez, ne fût-ce que ceci : lorsque nous avons un billet de théâtre ou de concert dont nous ne pouvons, ou dont nous ne voulons pas profiter, au lieu de l'offrir par vanité à des personnes qui auraient de quoi s'en payer un, donnons-le donc à ceux qui n'en ont pas les moyens. Faisons-leur sans vanité stupide l'aumône fraternelle d'un peu d'idéal...

Et puis, vous, les grands artistes, prodiguez-vous pour les petits, donnez-leur de votre talent, donnez-leur sans compter. Sacrifiez quelques gros cachets pour eux. Voyons, qu'importe! Il est d'autres joies que les triomphes mondains et que le luxe de vos existences princières. On peut être si heureux, oh! oui, si heureux, croyez-moi, sans gagner six ou huit mille écus par an!

JEAN D'UDINE.



JOHANNES BRAHMS

Il est bien connu que Brahms doit son introduction dans l'histoire de l'art à la lettre étincelante que Robert Schumann a publiée dans sa Neue Leitschrift fur Musik dans le but de le présenter aux musiciens de cette époque (1853) et à leurs amis.

La haute envolée de glorieux enthousiasme qui vibre dans les lignes du compositeur arrivé déjà à un certain âge est, au point de vue psychologique, facile à comprendre. Schumann voyait revivre en Brahms sa propre jeunesse avec son idéal élevé, et tout imprégnée d'aspirations vers la liberté et d'assurance de la victoire. Les circonstances de sa vie l'avaient empêché de prendre tout son essor; grâce à ses attaches avec Mendelssohn, et aux exigences de sa profession, il n'était pas devenu ce qu'il eût voulu et ce qu'il eût pu devenir. Les jours de la Fantaisie en do majeur et du Carnaval étaient bien loin derrière lui; et voici qu'arrivait de Hambourg un jeune homme dont les œuvres de début révélaient la même vigoureuse tendance à chercher sa propre voie, la même audacieuse fantaisie qui avaient été siennes autrefois; celui ci saurait atteindre ce qui lui avait été refusé à lui-même. Il voulut, avant que les ténèbres n'obscurcissent ses facultés, présenter au monde celui qui devait être son successeur.

Le véritable « Brahmine », celui qui entre en fureur dès qu'il entend le mot d'« Epigone », ne veut absolument pas admettre que Brahms marche sur les traces de Schumann. « Brahms, le successeur de Beethoven, » voilà le titre qu'il voudrait lui donner dans l'histoire de la musique. Mais c'est en vain, car plus on pénètre dans l'art de Brahms sans parti pris, plus on s'aperçoit que partout on suit l'empreinte de pas trahissant le passage de Schumann. Sans